

Date : 08 Juin 2022

**DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/0102/2022**

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour les services selon les spécifications ci-dessous :

**Termes de référence
SELECTION D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION POUR L'ORGANISATION DE
LA CONFERENCE SU-SUD**

| TERMS OF REFERENCE | |
|---------------------------|---|
| Hiring Office: | UNFPA / CÔTE D'IVOIRE |
| Purpose of consultancy : | <p>La fistule obstétricale est un problème de santé publique majeur, qui touche principalement les filles et les femmes les plus vulnérables - souvent les plus défavorisées - vivant dans les régions les plus reculées du continent, avec peu ou pas d'accès aux soins et à des services de santé reproductive de qualité. Outre les problèmes qu'elle pose, cette condition handicapante est une tragédie sociale pour les victimes, qui sont rejetées et stigmatisées par leurs partenaires ou conjoints, leurs familles et leurs communautés.</p> <p>Les fistules obstétricales (FO) affligent des millions de femmes dans les pays en développement. Dans ces pays, on estime que chaque année entre 50 000 et 100 000 femmes développent de nouvelles fistules obstétricales. En Côte d'Ivoire, selon l'enquête MICS 2026, la prévalence des FO est estimée à 2,5% parmi les femmes qui en ont entendu parler. Rapporté au nombre de femmes en âges de procréer, cela nous donne une estimation de 0,07% de victimes de fistule soit 44 602 porteuses (le sommet de l'Iceberg) de FO en 2020 vivant recluses dans la communauté.</p> <p>La Côte d'Ivoire a acquis une longue expérience en matière de prise en charge de fistules obstétricales grâce à l'appui de l'UNFPA et de la KOICA. En 2012 et en 2015, le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, l'UNFPA et la KOICA se sont engagés dans un projet tripartite dans le but de booster les activités de prévention de cette maladie et augmenter le nombre de centres de prise en charge des cas</p> |

| | |
|---|---|
| | <p>identifiés. Ce partenariat a permis d'atteindre des résultats encourageants. Ainsi, le projet a contribué à : i) la démystification de la maladie dans la communauté ; ii) l'ouverture et la mise en service de 08 centres fistules ; iii) l'opération de 3385 survivantes de fistules avec un taux de succès en première intention de 84% et un taux de succès global de 75%. iv) la formation de 98 médecins pour le traitement en routine les cas simples de FO, v) l'appui de 711 ex-porteuses de fistule obstétricale pour la réalisation d'activités génératrices de revenus, vi) l'engagement des leaders communautaires et religieux.</p> <p>Ainsi, dans la dynamique de mutualiser des bonnes pratiques, une conférence sur le renforcement de la coopération Sud-Sud pour l'éradication de la fistule obstétricale dans une perspective holistique et durable sera organisée en Côte d'Ivoire. Cette conférence vise à renforcer la coopération entre les pays du Sud et à mobiliser davantage d'investissements en faveur de la prévention et du traitement des fistules obstétricales.</p> <p>C'est dans ce cadre qu'un plan média est élaboré afin d'assurer une meilleure visibilité du partage d'expérience et des bonnes pratiques en matière lutte pour l'élimination des fistules obstétricales. Un des piliers essentiels de ce plan média est le développement d'une campagne digitale dénommé #UnisContreLaFistule à travers le renforcement de la visibilité des initiatives locales sur le web notamment dans le cadre du projet « prévention et traitement de la fistule ».</p> <p>C'est dans cette perspective qu'une agence de communication sera recrutée pour apporter un appui à l'organisation et à la couverture médiatique de cette conférence régionale sur les fistules.</p> |
| <p>Scope of work:</p> <p><i>(Description of services, activities, or outputs)</i></p> | <p>Sous la supervision et la direction du Spécialiste en communication et Plaidoyer de l'UNFPA, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser 11 vidéos courtes de 3 min chacune avec un reportage photo sur les acquis du projet dans les villes d'Abidjan (Abobo) Bouaké, Korhogo, Gagnoa, Man, Bondoukou et Bouna avec les profils suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Survivantes de fistule ayant été traités et réinsérés (6 profils : i) couturière après Bondoukou, ii) Survivante de fistule admises au Bac à Bondoukou, iii) Survivante de fistule à Abobo avec son conjoint ; iv) survivante de fistule impliqué dans la mobilisation communautaire à Man ; v) survivante de |

| | |
|--|---|
| | <p>fistule bénéficiant d'une AGR à Man ; vi) survivante de fistule bénéficiant d'une AGR à Bouaké.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Bénéficiaires récemment opérées (Korhogo, Man ou Gagnoa) ○ ONG impliquée dans la sensibilisation des communautaires pour la prise en charge des cas de fistule (AIBEF à Man) ○ Leaders religieux impliqués dans la prévention contre les fistules obstétricales (Prête catholique à Bondoukou) ○ Praticiens (MSHPCMU et UNFPA) impliqués dans la prise en charge des fistules avant et après une intervention chirurgicale (Bouna) ○ Parties prenantes engagés dans la lutte contre les fistules obstétricales (ministre de la Santé, Directeur Pays KOICA, Représentante UNFPA) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser un reportage photo de la conférence ▪ Réaliser un reportage vidéo de la conférence ▪ Mobiliser la presse pour : <ul style="list-style-type: none"> I) La mission opératoire <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Télévision locale : RTI 1, NCI ▪ La presse écrite locale : Fraternité Matin, Soir Infos, l'Inter, Le Notre Voie ▪ La presse en ligne locale : Abidjan.net, FratMat Info, koaci.com, Synthèse.net ▪ L'agence de presse locale : AIP ▪ La radio : RFI, Radio Côte d'Ivoire II) La conférence SUD -SUD <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les médias internationaux : RFI, BBC, VOA ▪ Les médias et agences de presse africains : Africa 24, Business 24, APA News ▪ La Télévision locale : RTI 1, NCI, Life TV ▪ La presse écrite locale : Fraternité Matin, Soir Infos, l'Inter, Le Patriote, Notre Voie, le Nouveau Réveil, Le Jour Plus, L'Expression, L'Intelligent d'Abidjan ▪ La presse en ligne locale : Abidjan.net, FratMat Info, koaci.com, Synthèse.net, InfoDirecte.com, Le kiosque de l'Eco ▪ L'agence de presse locale : AIP ▪ Sponsoriser la couverture de l'activité pour atteindre 500.000 personnes |
|--|---|

| | |
|---|--|
| Duration and working schedule: | La période couverte par la mission est juillet et août 2022. |
| Place where services are to be delivered: | La consultance se fera à distance. L'agence de communication travaillera sur les lieux de l'activité le jour de l'évènement. |
| Delivery dates and how work will be delivered (<i>e.g. electronic, hard copy etc.</i>): | <p>Au terme de la consultance, les livrables attendus sont :</p> <p>Pour les journalistes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 articles/reportages sur la mission opératoire et 25 articles/reportages sont produits et disséminés dans les organes de presse et envoyés par e-mail ▪ Une photothèque de la mission opératoire ainsi qu'une de la conférence sont disponibles ▪ 11 reportages de 3 min chacun sur la mission opératoire sont disponibles ▪ Le rapport de la sponsorship est disponible |
| Monitoring and progress control, including reporting requirements, periodicity format and deadline: | <ul style="list-style-type: none"> ▪ La disponibilité des articles et des reportages ▪ La disponibilité des photos ▪ La version zéro des photothèques électroniques ▪ La disponibilité du rapport de sponsorship |
| Bid Submission | <p>Une offre technique et financière devra être soumise sous pli fermé avec pour titre : « Réalisation de reportage photo et vidéo sur les bonnes pratiques du projet « Prévention et traitement de la fistule obstétricale ».</p> <p>L'offre technique devra prendre en compte les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une proposition de synopsis ○ La justification d'une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la réalisation de reportage photo, vidéo et film documentaire de capitalisation, de plaidoyer et de promotion ○ Des expériences similaires dans la production d'expériences similaires de production de reportage photo, vidéo et film documentaire dans le secteur de la santé de la reproduction, de la lutte contre les VBG et/ou sur le recensement de la population ○ Des preuves de capacités matérielles/humaines (CV, matériel de productions et lien des activités similaires réalisées) ○ Des preuves de capacité de langue française et en langue anglaise |



| | |
|---|--|
| Supervisory arrangements : | Sous la supervision et direction du Spécialiste en Communication et Plaidoyer. |
| Signature of Requesting Officer in Hiring Office: | |
| Date : 02/06/2022 | |

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA](#).

Objectif : L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un fournisseur en mesure de fournir à l'UNFPA tous les produits mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous

| | |
|-----------------------------|---|
| Nom du contact de l'UNFPA : | <i>FOBA Iris/ TIENDREBEOGO PRIVAT</i> |
| No. de tél. : | + 225 08 30 28 77 |
| No. de fax : | +225 20 25 52 22 |
| Adresse e-mail du contact : | foba@unfpa.org / tiendrebeogo@unfpa.org |

La date limite pour envoyer des questions est fixée au plus tard le **15 Juin 2022 à 12h**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications
- b) Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section III ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le **20 Juin 2022 à 10 heure Abidjan (Côte D'Ivoire)**.

| | |
|-----------------------------|--|
| Nom du contact de l'UNFPA : | <i>UNFPA CI</i> |
| Adresse e-mail du contact : | civ-bid-receiver@unfpa.org |

Veuillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail-**RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/0102/2022**. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et seront donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l'offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

VI. Attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre technique (90%) et l'Offre financière (10%) ont été jugées substantiellement conforme aux documents d'appel d'offres.

VII. **Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché**

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. **Conditions de paiement**

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

IX. **Fraude et corruption**

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. **Politique de tolérance zéro**

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. **Contestation de la RFQ**

Si un soumissionnaire pense avoir été traité injustement lors de la sollicitation ou de l'adjudication, il peut envoyer une réclamation directement au Chef de la Division des services d'approvisionnement (procurement@unfpa.org).

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA : Cécile Compaoré Zoungrana , Représentant] à l'adresse suivante compaore@unfpa.org Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

| | |
|---|---------------------------------------|
| Nom du Soumissionnaire : | |
| Date de la cotation : | Cliquez ici pour indiquer une date. |
| Numéro de la demande de cotation : | RFQ N° UNFPA/CIV/RFQ/0102/2022 |
| Devise de la cotation : | XOF |
| Durée de validité de la cotation : <i>(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i> | |

Exemple de bordereau des prix

| Article | Nom et description du produit | Unité de Mesure | Quantité | Prix à l'unité | Total (XOF) |
|---------|-------------------------------|-----------------|----------|----------------|-------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |

Commentaires du vendeur :

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **RFQN°UNFPA/CIV/RFQ/0102/2022**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

| | | |
|--------------|-------------------------------------|--|
| | Cliquez ici pour indiquer une date. | |
| Nom et titre | Date et lieu | |



Annexe I :
Conditions générales applicables aux contrats :
Contrats visés par la clause de minimis

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).